

**Commune de Rombas
Département de la Moselle
Arrondissement de Metz-Campagne**

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2026

Délibération n° 2026/04/15

Date de la convocation : 26 MARS 2026	La séance débute à 18h00 et se termine à 19h 00	Acte exécutoire à compter du : 7 AVRIL 2026	Affichée en Mairie le : 7 AVRIL 2026
--	---	---	--

Conseillers élus : 29 Conseillers en fonction : 29 Conseillers présents : 27

Étaient présent(e)s (27)

M. FOURNIER Lionel, Maire	Mme KEUVREUX Anita	M. PARRA Victor
M. RISSER Charles	Mme COLOMBEY Fabienne	Mme SCHAEGIS Lydia
Mme WAGNER Veronica	M. CHARO Michel	M. BOUILLAGUET Clément
M. NOBILE Didier	M. RUPPERT José	M. DOLBEAU Jonathan
Mme MACAIGNE Christèle	Mme STEINBACH Danielle	Mme DEMIR Selma
M. Vincent MARRELLA	M. BARBARAS Pascal	Mme GATTO Josiane
Mme MUHLMANN Aude	Mme BALZER Lise	Mme NAPOLI Rose Marie
M. DUMON Joël	Mme DA ROCHA Maria	M. VILLA Victor
Mme KRAOUCHE Bakhta	M. IAFRATE Michel	M. BEN-ARIF Samir

Étaient absent(e)s avec procuration (2)

Mme OUTOMURO Clotilde procuration à Mme Veronica WAGNER.

M. PELTIER Xavier procuration à M. Michel IAFRATE.

Était absent(e)s excusé(e)s (0)

Secrétaire de séance : Mme Selma DEMIR

15. Composition des Commissions Municipales Permanentes

Monsieur le Maire propose l'installation de dix commissions municipales permanentes, comme indiquées ci-dessous :

- Finances
- Affaires générales et sécurité
- Travaux et urbanisme
- Affaires sociales et cohésion sociale
- Culture
- Sports et vie des association
- Affaires scolaires et périscolaires
- Développement économique, numérique et intercommunalité
- Développement durable et environnement
- Jeunesse, vie des quartiers et associative

A l'exception de la commission des finances où tous les élus pourront participer, les commissions seront composées de différents élus.

En conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE comme suit la composition des commissions municipales :

RAPPELLE que Monsieur le Maire est président de droit des commissions municipales,

COMMISSIONS MUNICIPALES	CANDIDATS
Finances	Tous les membres du conseil municipal
Affaires Générales et Sécurité	M. RISSER M. DUMON Mme SHAEGIS Mme COLOMBEY M. BOUILLAGUET Mme STEINBACH M. BEN-ARIF M. VILLA
Travaux et Urbanisme	M. MARRELLA M. BARBARAS M. PELTIER M. IAFRATE M. CHARO M. DOLBEAU Mme NAPOLI M. VILLA
Sports et vie associative	M. DUMON M. MARRELLA M. RUPPERT M. PELTIER M. PARRA Mme STEINBACH Mme GATTO Mme NAPOLI
Affaires sociales et cohésion sociale	Mme WAGNER M. DUMON Mme BALZER Mme SHAEGIS Mme DA ROCHA Mme KEUVREUX Mme NAPOLI M. VILLA
Affaires Scolaires et Périscolaires	Mme MUHLMANN Mme WAGNER M. DOLBEAU Mme KEUVREUX Mme DEMIR M. RUPPERT Mme NAPOLI M. VILLA

Développement Economique, Numérique et Intercommunalité	M. NOBILE M. DOLBEAU Mme DEMIR M. RISSER Mme MACAIGNE M. MARRELLA M. BEN-ARIF M. VILLA
Jeunesse, Vie des quartiers et associative	M. RUPPERT M. DOLBEAU Mme DA ROCHA Mme MUHLMANN Mme OUTOMURO M. PELTIER M. BEN-ARIF M. GATTO
Développement Durable et Environnement	Mme MACAIGNE M. BARBARAS Mme BALZER M. NOBILE Mme KEUVREUX M. IAFRATE M. BEN-ARIF M. VILLA
Culture	Mme KRAOUCHE M. RUPPERT Mme DEMIR M. CHARO M. PARRA M. BOUILLAGUET Mme GATTO M. NAPOLI

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg, 31, Avenue de la Paix - BP 51038 - 67070 Strasbourg Cedex - <https://www.telerecours.fr> - dans un délai de deux mois à compter de sa publication par voie électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour extrait certifié conforme,
Rombas, le 7 avril 2026.

Le Maire,



Lionel FOURNIER.

Secrétaire de séance,



Selma DEMIR.